

carte de séjour 10 ans/nationalité et la divorce

Par **tanyuan**, le **26/05/2010** à **15:35**

Bonjour,

Je me suis mariée à mon mari Français depuis plus de 5 ans. Je suis enceinte de 6 mois, mais on va se divorcer bientôt...

J'ai déjà ma carte de résident de 10 ans et j'ai fait ma demande de nationalité française début de l'année 2010. Je voudrais savoir, en cas de divorce, quel impact sur la carte de résident et la demande nationalité française?

PS: J'ai un travail régulier.

Merci beaucoup pour votre aide.